

Pluie de critiques

Loi sur le CO₂ » La révision de la loi sur le CO₂ qui s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat est critiquée de toutes parts. La gauche la trouve minimaliste, tandis que la droite craint pour la place économique suisse. L'UDC ne veut rien en savoir. Quant aux partis du centre, ils demandent carrément de revoir la révision de loi dans une optique plus favorable à l'économie.

Le projet, soumis aux milieux concernés jusqu'à hier, prévoit une augmentation de la taxe CO₂, des exigences plus sévères pour les véhicules et des restrictions en matière de combustible fossile dans les bâtiments.

Le Conseil fédéral s'est fixé comme objectif de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990. » **ATS**

TIR DU LOUP

LA LOI NE CONTENTE PAS

La révision de la loi sur la chasse qui prévoit de réguler plus facilement les meutes de loups va trop loin pour les défenseurs de la nature et la gauche. Au contraire, elle constitue un premier pas, quoiqu'encore insuffisant, pour ChasseSuisse, relayée par le PLR et le PBD. **ATS**

TRANSPORTS

LES SUISSES PRÉOCCUPÉS

La question des transports a fait son entrée en 2016 parmi les dix soucis majeurs des Suisses. Quarante ans après le premier baromètre des préoccupations établi par Credit Suisse, le chômage occupe toujours la première place, devant les étrangers et la prévoyance vieillesse. **ATS**

NEUCHÂTEL

PROFS TOUJOURS EN GRÈVE

Les enseignants neuchâtelois ont effectué hier une quatrième journée de grève contre leur nouvelle grille salariale prévue au 1^{er} janvier. Environ 400 personnes se sont rassemblées au Château pour soutenir les syndicats en négociation avec le Conseil d'État. **ATS**

La menace terroriste conduit les forces de l'ordre suisses à revoir leur équipement

Fusils d'assaut pour les polices

«**ARIANE GIGON, ZÜRICH**

Protection » Outre leur lourde ceinture bardée d'outils en tous genres et d'un pistolet, les policiers suisses porteront-ils bientôt un fusil d'assaut? Pas tous, mais davantage qu'aujourd'hui. C'est ce qui ressort de décisions déjà prises et d'analyses en cours au sein de nombreuses polices cantonales. Raison à cela: les nouvelles menaces – avec des agresseurs lourdement armés – conduisent à l'adaptation des arsenaux.

«Le fusil d'assaut est réservé à des situations extrêmes et à des spécialistes formés à cet effet. Les policiers présents dans les rues ne changent pas d'apparence», a expliqué Stefan Blättler, commandant de la Police cantonale bernoise et président de la Conférence des commandants des polices cantonales (CCPCS), mardi soir dans l'émission *10 vor 10* de la télévision publique allemande SRF. Il dévoilait également que plusieurs autres cantons étaient en train de se doter de ces longs canons, au-delà des seules unités d'intervention, dont la plupart sont déjà équipées.

La multiplication des fusils d'assaut, armes plus militaires que policières, répond à de nouveaux besoins: «Les attentats en France et en Belgique ont montré que les terroristes agissent à distance, qu'ils sont lourdement armés et sont même souvent munis de gilets pare-balles militaires», souligne Max Hofmann, secrétaire général de la Fédération suisse des fonctionnaires de police (FSFP), qui salue les nouvelles acquisitions. Le fusil d'assaut permet d'atteindre des objectifs à 200, voire 300 mètres.

Endroits stratégiques

Outre la Police cantonale bernoise, les corps des cantons d'Argovie et de Saint-Gall ont également acquis récemment des fusils d'assaut. Ce dernier, comme le canton de Lucerne, les «place dans des endroits stratégiques du canton, d'où il est possible d'intervenir rapidement en cas de nécessité», précise le porte-parole de la police lucernoise Kurt Graf.

En Suisse romande, les polices fribourgeoises, valaisannes et genevoises indiquent que des discussions sont en cours. «Le dossier avance et nous allons vers un équipement réservé à certaines patrouilles, en fon-



La Police cantonale bernoise, celles d'Argovie et de Saint-Gall ont acquis récemment des fusils d'assaut. En Suisse romande, les polices fribourgeoises, valaisannes et genevoises y réfléchissent. Keystone

tion des besoins, et moyennant une formation spécifique et des règles d'engagement claires», précise Jean-Christophe Sauterel, responsable de la prévention et de la communication à l'état-major de coordination Vigipol (pour les polices romandes, bernoise et tessinoise). Une réunion a eu lieu hier à ce sujet.

Les cantons décideront ensuite individuellement. «Certains ont par exemple des ambassades à protéger, d'autres pas», ajoute Jean-Christophe Sauterel.

Éviter les dérives

Sur le terrain, une certaine tension s'est fait jour «entre ceux qui souhaitent un équipement plus lourd et ceux qui, à l'inverse, craignent un suréquipement», précise Frédéric Maillard, essayiste et analyste de méthodes et de stratégies policières. «Les attentats terroristes ont montré que les agresseurs n'étaient jamais seuls et que tout leur rayon d'action était piégé. Une intervention ordinaire de la police, dont les pistolets et les fusils-mitrailleurs couvrent une distance courte ou moyenne, met donc les agents en danger.»

«Le fusil d'assaut permet de restaurer une défense proportionnelle à la menace»

Frédéric Maillard

Frédéric Maillard salue un engagement des fusils d'assaut qui «permet de restaurer une défense proportionnelle à la menace. C'est tout à fait justifié dans des situations extrêmes.» En revanche, il met en garde contre «de possibles dérives: si le fusil d'assaut devenait une facilité, un équipement du quotidien, le policier perdrait sa mission première, qui est de régler les conflits et d'enquêter.»

L'important, aux yeux de Max Hofmann, «est de pouvoir agir avec le meilleur matériel possible, que ce soit un fusil d'assaut ou autre chose. Les policiers confrontés à des situations extraordinaires ne sont pas toujours les unités d'interventions spéciales, mais aussi les patrouilles ordinaires. Nous devons pouvoir y faire face.»

AVEC PHILIPPE BOEGLIN

Snowden: «Berne ne veut pas enquêter»



MARCEL BOSONNET
Avocat zurichois, membre du collectif international d'avocats d'Edward Snowden

Lanceur d'alerte » Edward Snowden, qui avait révélé, en juin 2013, les écoutes menées à vaste échelle par l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine, risque bien de ne jamais être entendu en Suisse. Selon le *Tages-Anzeiger* d'hier et l'hebdomadaire *WochenZeitung*, Berne aurait en effet accepté de ne pas agir. Le point avec l'avocat zurichois Marcel Bosonnet.

La probabilité qu'Edward Snowden soit invité à répondre aux questions des enquêteurs suisses semble être désormais proche de zéro. Est-ce exact?

Effectivement. Pourtant, il serait toujours prêt à répondre aux questions. Même si cela est nié par la Berne fédérale, je maintiens qu'il y a une recom-

mandation secrète de la Délégation pour la sécurité du Conseil fédéral enjoignant de ne procéder à aucun interrogatoire et de ne pas enquêter sur les soupçons d'espionnage américain en Suisse. Berne donne manifestement la priorité à la nécessité de travailler avec les Etats-Unis, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

Le collectif dont vous faites partie est-il toujours actif pour rechercher un pays offrant l'asile à Edward Snowden?

Edward Snowden ne demande pas l'asile: son autorisation de séjour en Russie, limitée à une durée de trois ans, est toujours valide. Il n'a pas besoin de protection au sens de la Convention de l'ONU relative au sta-

tut des réfugiés. Contrairement à ce qui se passe en Suisse, il n'est en revanche pas exclu que l'Allemagne invite Edward Snowden dans le cadre d'une enquête parlementaire sur les écoutes américaines. La décision doit encore être prise par la commission parlementaire compétente, qui se réunit aujourd'hui.

Savez-vous quelles sont les intentions d'Edward Snowden?

L'arrivée du nouveau président américain (dont l'entourage réclame la peine de mort pour l'informaticien, ndlr) est porteuse d'incertitude. Une pétition circule dans le monde entier pour demander à Barack Obama de gracier Edward Snowden avant son départ de la Maison-Blanche.»

ARIANE GIGON

Procédure contre Hans Ziegler

Economie » Le Ministère public de la Confédération (MPC) et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma) enquêtent contre Hans Ziegler pour soupçon de délit d'initié. Hier, il a quitté avec effet immédiat ses fonctions au sein des conseils d'administration d'Oerlikon et de Schmolz + Bickenbach. Le MPC a confirmé une information du site allemand de *20 Minutes*. Il ne donne toutefois pas d'autres informations, en l'état.

Dans une prise de position, la Finma confirme de son côté avoir également lancé une procédure de droit de la surveillance à l'encontre de Hans Ziegler. L'enquête est liée au négoce de titres de diverses sociétés co-

tées en Suisse. Après avoir découvert le cas, la Finma a déposé une plainte auprès du MPC. Les deux autorités coordonnent leurs procédures.

Hans Ziegler était membre du conseil d'administration d'Oerlikon depuis 2008. Contrairement à l'usage, le communiqué renonce à toute reconnaissance envers M. Ziegler. Un successeur sera nommé lors de la prochaine assemblée générale le 11 avril. Le président du conseil d'administration de Schmolz + Bickenbach remercie Hans Ziegler pour «son travail précieux». M. Ziegler siégeait au conseil depuis 2013. Un successeur devrait être désigné lors de l'assemblée générale du 8 mai. » **ATS**